



PRÉPARATION AU STAGE

VOILE MERCATOR VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À SON BORD!
IL EST IMPORTANT DE LIRE LE PRÉSENT DOCUMENT ATTENTIVEMENT
SI VOUS DÉSIREZ PROFITER AU MAXIMUM DE VOTRE STAGE DE VOILE CROISIÈRE!

Voile Mercator en bref

L'école Voile Mercator se distingue par son professionnalisme et sa volonté de maintenir un standard de qualité élevée dans tous les services proposés, et ce, depuis plus de 30 ans. Voile Mercator est homologuée par Voile Québec, Voile Canada, l'Association internationale des écoles de voile (ISSA), et accréditée par Aventure Écotourisme Québec.

Les instructeurs de Voile Mercator sont tous accrédités par Voile Québec/Voile Canada. Ils sont égale-

ment qualifiés pour émettre la Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) et le Certificat restreint d'opérateur maritime avec endossement ASN (Radio VHF).

Pour tout autre renseignement sur notre école, nos voiliers et nos instructeurs, les plans d'eau et lieux d'embarquements, consultez notre site web au www.voilemercator.com.

Précisions sur les stages

Les stages offerts par Voile Mercator permettent un apprentissage soutenu et progressif, tout en respectant le rythme de chacun(e). Selon votre expérience pertinente, votre préparation et votre capacité d'apprentissage, votre stage peut vous mener à l'obtention d'un brevet reconnu et sanctionné par Voile Québec, Voile Canada et l'ISSA.

Il est possible de consulter le détail des brevets dans le livret de Voile Québec/Voile Canada ou sur internet au www.tinyurl.com/vc-brevets.

Obtention de brevet

Pour obtenir un brevet, vous devez rencontrer les objectifs du brevet visé. Durant le stage votre instructeur fera le maximum pour vous aider à attein-

dre vos objectifs d'apprentissage et de certification. Cependant, Voile Mercator **ne peut vous garantir** l'obtention d'un brevet si vous ne rencontrez pas les objectifs.

Chaque brevet englobe deux volets : le savoir théorique évalué par l'écriture d'un examen théorique, et les habiletés pratiques qui sont évalués par votre instructeur à bord du voilier.

Ainsi, tout au long du stage, votre instructeur observera et évaluera votre compréhension et exécution des différentes techniques enseignées. Une feuille de route des apprentissages à faire vous sera remise en début de stage pour vous permettre de suivre le contenu du cours et comprendre les points sur lesquels vous serez évalués. N'hésitez pas à demander à votre

instructeur des éclaircissements sur le contenu du cours et sur l'évaluation, au besoin.

L'écriture de l'examen théorique est d'une durée d'environ 2 heures. Voile Mercator vous offre la possibilité d'écrire cet examen durant votre stage (souvent le 4^{ème} jour de stage), à condition de **lire votre livre avant le stage!**

Une autre option est d'écrire l'examen entre la mi-octobre et la mi-novembre à Montréal, Québec ou Chicoutimi, ou bien au début de février au Salon du bateau de Montréal. Les dates d'examen seront affichées dans notre infolettre à laquelle vous devez vous inscrire en pied de page de notre site web au www.voilemercator.com.

Le coût de l'examen théorique est inclus dans votre stage peu importe le moment auquel vous décidez de le faire. Pour que le brevet soit valide, l'examen écrit et l'évaluation pratique doivent être réalisés et réussis à l'intérieur d'une année. La note de passage est de 70% et le coût de la reprise est de 50\$.

Livre de stage

Le livre officiel du brevet que vous désirez obtenir est très important : il contient tous les éléments théoriques et pratiques qu'il faut maîtriser pour obtenir votre brevet. C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de **bien lire votre livre** avant le stage si vous voulez profiter au maximum de l'enseignement pratique durant votre stage. La lecture du livre est **obligatoire** si vous désirez faire votre examen théorique durant le stage!

Certification complémentaire

Voici deux certifications importantes que vous devrez obtenir pour être chef de bord ou équipier compétent. Il n'est pas nécessaire de les détenir avant de faire le stage élémentaire.

Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)

Transport Canada exige que toute personne qui conduit un voilier muni d'un moteur auxiliaire doit détenir la Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (même lorsque le moteur est arrêté).

Vous pouvez obtenir cette carte en suivant un cours de sécurité nautique en personne ou en ligne, ou en passant l'examen durant votre stage de voile (en aviser l'école le plus tôt possible).

Certificat restreint d'opérateur maritime avec endossement ASN

Vous devez détenir le Certificat restreint d'opérateur maritime pour opérer la radio VHF utilisée à bord d'un voilier pour communiquer avec les autres voiliers, les marinas et la garde côtière. Vous pouvez obtenir ce certificat en suivant un cours avec les Escadrilles canadiennes de plaisance ou en passant l'examen durant votre stage de voile (en aviser l'école le plus tôt possible).

La vie à bord

Au cours de votre stage sur un voilier de croisière, vous découvrirez l'un des aspects les plus captivants du monde de la voile et de la navigation : la vie à bord! Vous partagerez avec les autres stagiaires et l'instructeur un espace relativement restreint et pour certaines périodes, sans possibilité d'accès à terre. Vous vivrez en groupe jour et nuit, partagerez les repas et les tâches quotidiennes dans une ambiance conviviale et réaliserez les manœuvres en équipe.

Cette expérience très enrichissante demande un partage harmonieux des tâches, une attitude d'entraide et une communication constructive et sincère. Nos instructeurs veilleront à favoriser cet esprit d'équipe particulier de la vie à bord d'un voilier.

Quoi apporter?

Plans d'eau chauds

Voici la liste du matériel recommandé si votre stage se déroule sur le fjord du Saguenay en juillet ou en août, ou sur le lac Champlain.

Vêtements

- ◆ Ciré (voir p. 4)
- ◆ Chandail chaud en laine ou en polar
- ◆ Pantalon, quelques chandails (se rappeler que le coton garde l'humidité), short ou bermuda, sous-vêtements
- ◆ Maillot de bain

Chaussures

- ◆ Bottes de caoutchouc (voir p. 5)
- ◆ Souliers fermés (qui couvrent les orteils), sans talons, avec semelles antidérapantes et qui ne marquent pas le pont (vous pouvez les tester en frottant la semelle sur une surface pâle)

Accessoires

- ◆ Gants de voile
- ◆ Chapeau ou casquette qui tient bien sur la tête ou avec cordon
- ◆ Lunettes de soleil avec cordon
- ◆ Crème solaire
- ◆ Gourde pour l'eau
- ◆ Lampe frontale ou de poche
- ◆ Serviette qui sèche rapidement
- ◆ Sac de couchage et oreiller
- ◆ Nécessaire de toilette

Plans d'eau plus froids

Si votre stage se déroule sur le fjord du Saguenay en juin ou septembre, sur le fleuve ou le golfe

de Saint-Laurent, vous devez ajouter à la liste précédente les éléments suivants :

- ◆ Sous-vêtements isolants
- ◆ Bas de laine ou en fibre synthétique (polyester)
- ◆ Tuque, mitaines et cache-cou

Conseils sur le matériel

Vêtements

En plein air, lorsqu'il fait beau et chaud, l'habillement n'est pas un problème. La situation se complique lorsque la pluie, le vent, le froid et l'humidité s'installent. Un(e) équipier(ère) qui n'est pas au sec et au chaud voit rapidement son moral et son endurance grandement diminués.

Le vêtement adéquat, surtout sur l'eau, est chaud et peu ou pas affecté par l'humidité. Il est très difficile de faire sécher des vêtements sur un bateau, surtout sur des plans d'eau froide. La règle d'or est donc de **rester au sec**. La laine et le polypropylène (ex : polar) sont des matériaux à privilégier.

Un habillement multi-couches permet une meilleure protection et la possibilité d'ajuster notre degré d'isolation au besoin. Les déplacements étant limités sur un bateau et l'eau environnante étant froide dans le cas de certains stages (fleuve et golfe du Saint-Laurent surtout), il est préférable de porter plus de couches isolantes qu'à la normale.

Bagages

Tous les bagages doivent être contenus dans un sac. Pas de valise SVP, elles occupent beaucoup trop d'espace!

Médicaments

Il est sage d'apporter un médicament contre le mal de mer, que ce soit des comprimés de type Graval (au

gingembre, sans somnolence), des bandes collantes de type Transderm, des bracelets d'acupression, de la cocculine ou encore du gingembre.

N'oubliez pas d'apporter les médicaments pour vos besoins particuliers (ex. : asthme, epiPen).

Épicerie

Lors de l'embarquement, nous planifions le menu et allons faire l'épicerie tous le monde ensemble. Nous sommes donc capables de nous adapter au goût de chacun. L'objectif est d'avoir seulement un repas à préparer et de le faire de façon collective.

Si vous avez des allergies ou des besoins particuliers, il est possible d'apporter votre nourriture.

Si vous êtes en groupe et désirez acheter et préparer la nourriture d'avance, consultez ce document : www.voilemercator.com/pdf/info/epicerie.pdf.

Boissons alcoolisées

La politique de Voile Mercator est d'interdire la consommation de boissons alcoolisées en cours de navigation. Par contre, une fois le voilier amarré ou à l'ancre pour la nuit, il est possible de consommer, **modérément**, un apéro ou du vin pendant le repas du soir.

Si vous êtes un amateur de bon vin et embarquez sur un stage un dimanche à 5 heures, il ne sera pas possible d'aller à la SAQ car elle sera fermée. Vous pouvez donc apporter une ou quelques bouteilles et nous nous assurerons de répartir les coûts entre les équipiers qui en consomment.

Le ciré

Le ciré est un type d'imperméable conçu pour la voile et composé d'une veste et d'un pantalon. Selon le niveau de stage suivi avec Voile Mercator, la fréquence à laquelle vous prévoyez faire de la voile et le plan d'eau que vous désirez naviguer, il y a plusieurs options pour le choix d'un ciré.

Pour un stage élémentaire, il est possible d'apporter

ce que vous utilisez déjà pour le plein air. Il vous faut un manteau et des pantalons résistants au vent et imperméables. Cependant, il serait préférable de faire un traitement imperméabilisant avant votre départ. Vous pourriez aussi compléter avec un imperméable de basse qualité (Wetskins, 50\$ et plus). Il est aussi possible de louer un ciré (voir plus bas).

Pour les autres niveaux de stage et la navigation sur le fleuve et le golfe du St-Laurent, nous vous conseillons un ciré de qualité moyenne (environ 250\$) ou de qualité supérieure (400\$ et plus). Le ciré de qualité moyenne rendra de loyaux services pendant plusieurs années à des personnes qui l'utiliseront de façon modérée. Par contre, pour une utilisation intensive, il serait préférable de choisir un ciré de qualité supérieure. Les deux cirés auront à peu près les mêmes caractéristiques, sauf que l'un conservera ses caractéristiques plus longtemps que l'autre.

Location de ciré

Nous offrons la location de ciré pour les stages de 2 ou 5 jours sur le fjord du Saguenay. Nos cirés sont de milieu de gamme et nous offrons des grandeurs allant de petit à très grand. Les tarifs sont de 50\$ pour 5 jours et 25\$ pour 2 jours.

Ce qu'il faut éviter

- ◆ Une combinaison une pièce : très utile en dériveur, inadaptée pour la voile croisière.
- ◆ Une veste de ciré qui s'enfile par la tête.
- ◆ Une veste sans capuchon.
- ◆ Un ciré en plastique qui ne protège que le temps d'une averse.
- ◆ Un pantalon de ciré qui ne monte pas plus haut que la taille.

Caractéristiques recherchées

- ◆ Privilégiez la qualité à l'esthétisme.
- ◆ Le ciré doit être ample de façon à pouvoir mettre plusieurs épaisseurs dessous et permettre l'aisance des mouvements.

- ♦ La veste doit avoir une fermeture éclair (en plastique de préférence) avec un rabat ou un double rabat, se fermant avec un velcro.
- ♦ Les manches doivent tomber environ à mi-main, avec un poignet interne élastique et un système de fermeture efficace.
- ♦ La fermeture au col est essentielle, c'est par le cou que l'eau finit par entrer.
- ♦ Les genoux et le fessier doivent être renforcés.
- ♦ Les jambes de pantalon doivent descendre jusqu'aux pieds et disposer d'un système de fermeture efficace.
- ♦ Le pantalon doit monter sous les bras avec des bretelles ajustables, type salopette.

Quelques marques

- ♦ Musto : anglais, solide, garantie à vie, fiable, long à sécher, disponible avec harnais (200\$ et plus).
- ♦ Henry Lloyd : anglais, solide, fiable, long à sécher (150\$ et plus).
- ♦ Helly Hansen : norvégien, fiable, qualité moyenne à très bonne (200\$ et plus).
- ♦ Gill : anglais, solide, beaucoup de choix (200\$ et plus).
- ♦ Chlorophylle : québécois, fiable, garantie à vie, versatile (300\$ et plus).
- ♦ Peter Storm : léger, condense peu, confortable mais fragile (+/- 180\$).
- ♦ Wetskins ou High Seas : bien pour une utilisation occasionnelle (+/- 150\$).

Bottes

Ce qu'il faut éviter

- ♦ Des bottes de jardin.
- ♦ Des bottes qui marquent le pont.
- ♦ Des bottes doublées en coton.

Quelques marques

- ♦ Gill : botte accessible sur le marché québécois, confortable, manque quelque peu d'adhérence (60\$ et plus).
- ♦ Le Chameau : très confortable, bonne adhérence, chaude, résistante, sèche vite, qualité supérieure (150\$ et plus).
- ♦ Aigle : très confortable, bonne adhérence, chaude, sèche vite, légèrement fragile si on en prend pas soin (100\$ et plus).
- ♦ Musto : bonne botte, chaude, bonne adhérence (+/- 130\$).
- ♦ Helly Hansen : qualité moyenne (50\$ et plus).
- ♦ Romika : confortable avec 2 paires de bas, bonne adhérence, longue à sécher, fendent à l'arrière et ramollissent à l'usage (+/- 55\$).
- ♦ Kamik : glissantes, chaudes, peu coûteuses. Le modèle à la semelle blanche conviendra pour un besoin occasionnel.

Suggestion de détaillants

Il n'est pas facile de trouver des vêtements de voile chez les détaillants au Québec mais, peu à peu, le marché se diversifie! Voici quelques magasins que nous recommandons.

Montréal et environs

- ♦ 30 degrés : www.30degres.com (Magog)
- ♦ Boathouse : www.boathouse.ca
- ♦ MEC : www.mec.ca
- ♦ Marina Gosselin : www.marinagosselin.com (Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix)

Québec et environs

- ♦ Boulet Lemelin : www.blyacht.com
- ♦ Latulippe : www.latulippe.com
- ♦ Global Marine : www.globalmarine.ca
- ♦ MEC : www.mec.ca
- ♦ Le capitaine d'à bord : www.capitainedabord.com

Termes et conditions

Réservation

Un premier versement de 30% du coût total du stage doit être versé pour confirmer la réservation, par carte de crédit ou par chèque. Le solde est payable uniquement par chèque au nom de Voile Mercator **30 jours avant la date de l'embarquement**.

Le coût du stage comprend

L'hébergement à bord du voilier pour la durée du séjour, l'encadrement par un instructeur, le matériel de sécurité et de navigation, le livret de la Voile Québec/Voile Canada, le(s) timbre(s) d'attestation du (des) brevet(s) et l'écriture de l'examen théorique soit durant le stage ou lors des séances officielles (voir la section obtention du brevet).

Le coût ne comprend pas

Le transport aux lieux d'embarquement et de débarquement, la nourriture, les frais de marinas autres que ceux des journées de l'embarquement et du débarquement, les dépenses personnelles et les taxes. Prévoir un budget d'environ 25 à 30\$ par jour de stage afin de couvrir ces frais supplémentaires.

N.B. : l'instructeur est nourri par l'équipage.

Pourboire

Veuillez noter que pour votre instructeur, le pourboire est une marque d'appréciation de la qualité du service offert. Cette contribution est volontaire et non obligatoire. Merci de la part des instructeurs, et de la direction de Voile Mercator.

Frais d'annulation

L'annulation doit se faire par avis écrit. Voile Mercator conservera 30% du coût total si votre annulation nous parvient plus de 30 jours avant l'embarquement.

Si votre annulation nous parvient moins de 30 jours avant l'embarquement, Voile Mercator se réserve le droit de conserver et de réclamer le coût total du stage.

Annulation du stage

Suite à l'annulation d'un stage en entier ou en partie, découlant de la responsabilité de Voile Mercator ou de ses instructeurs, un montant proportionnel aux jours à écouler du stage vous sera remboursé. Dans tous les cas, la responsabilité de Voile Mercator se limite au coût du stage. Le fait qu'un ou plusieurs équipements annoncés soient hors d'usage ne donne droit à aucun remboursement.

Abandon

Aucun remboursement ne sera effectué pour une partie de stage non écoulée suite à la non utilisation d'un service de Voile Mercator et/ou à l'abandon d'un stage de la part du client.

Responsabilité du participant

Si le(la) participant(e) cause une perte ou un bris à cause de sa négligence ou du non-respect d'une règle dictée par l'instructeur, il ou elle devra assumer le coût des dommages ou du remplacement de cet équipement. Le(la) participant(e) s'engage à ne transporter ni consommer de drogues ou autres substances interdites par les lois canadiennes ou américaines, à défaut de quoi, il ou elle devra personnellement assumer toutes les responsabilités et dommages afférents et, au besoin, dédommager Voile Mercator pour tout préjudice résultant de sa conduite à l'égard de la possession, du transport ou de la consommation de telles drogues ou substances interdites.

Expulsion

Voile Mercator peut, par l'intermédiaire de ses

instructeurs et capitaines, expulser d'un stage tout individu qui entraverait le bon déroulement du stage soit en perturbant d'une façon évidente les autres individus du même stage ou la vie à bord et/ou en mettant en danger délibérément le voilier, ses équipements et/ou ses passagers et/ou en ne respectant pas les consignes de l'instructeur. Aucun remboursement et dédommagement ne sera accordé.

Généralités

Un jeune de moins de 16 ans peut participer à un stage seulement s'il est accompagné par un adulte.

Assurance

Nous possédons une assurance responsabilité civile, corporelle et matérielle. Cependant le vol et la perte des effets personnels ne sont pas couverts.

Si vous avez des questions sur le matériel à apporter, n'hésitez pas à nous contacter!